

Treillières

infos n°68
JUILLET
AOUT
2015

Magazine d'information de la commune de Treillières

www.treillieres.fr

TRAVAUX

L'assainissement
pour Garambeau



ÉVÉNEMENTS

Rue de la Poste-
de-Gesvres



La ville, naturellement

Treillières, un visage et des paysages



- 1 • 30 avril : Michel Chevalet présentait sa Maison pour agir, dans le centre bourg de Treillières
- 2 • 19 mai Réunions de villages - Muzon, Gréhandière, Garambeau, sud de la commune - et 9 juin : à l'espace Simone-de-Beauvoir
- 3 • 29 mai : L'auteur grandchampenois Laurent Maudet, invité par la bibliothèque de Treillières, pour présenter son 1^{er} roman *Un jeune homme si ordinaire*
- 4 • 6 juin : L'équipe de bénévoles de La Symphofoot de Treillières qui accueillait la finale départementale du challenge espoir crédit agricole.
- 5 • 3 juin : Amin Ayoub, du Tekniski ka savate club de Treillières, est devenu champion d'Europe de boxe arabe.
- 6 • 23 juin : Fête de L'école Joseph-Fraud

Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie - 44119 Treillières cedex - Tél. 02 40 94 64 16

Horaires :

Lundi au vendredi - 9h00 à 12h30 • 14h00 à 17h30 (mairie fermée le jeudi après-midi).

Permanence état civil et formalités : samedi de 9h00 à 12h00.

Numéro 68 : juillet - août 2015 - Dépôt légal à parution.

Magazine bimestriel d'information et de communication de la commune de Treillières. **Directeur de publication :** Alain Royer -

Responsable de la rédaction : Catherine Cadou - **Coordination et rédaction :** Sébastien Dacher - **Crédit photos :** Mairie de Treillières - Fotolia.com

Réalisation : studio graphique Impression Visuelle - **Imprimerie :** Cartoffset - **Tirage :** 3650 exemplaires -

Distribution : Guy W. Services



Sommaire



Possibilité de télécharger le magazine sur :
www.treillieres.fr

Événements **P5**

Treill'air de fête



Travaux **P6**

L'assainissement pour Garambeau

Enfance éducation jeunesse **P8**

Intercommunalité **P10**

Le point sur le futur centre aquatique



Dossier **P11**

La nature autour de la ville



Solidarité familles **P15**

Attention à la chaleur

Projets **P16**

La mutualisation des services

Sport et vie associative **P18**

Expression libre **P20**

Conseil municipal **P21**

Économie locale **P22**

Un horloger à Treillières

C'est pratique **P23**

Agenda **P24**



L'AVANT-PROPOS

DU MAIRE DE TREILLIÈRES

UN AGRÉABLE ÉTÉ À TREILLIÈRES

Pour fêter le début de l'été, vous avez été nombreux à participer à l'édition 2015 de Treill'air de fête : un rassemblement haut en couleur et en musique autour de la route mythique américaine 66. Encore merci pour votre plébiscite, bravo aux services municipaux pour l'organisation de cette journée et félicitations aux associations et nombreux bénévoles pour leur investissement qui a permis la réussite de notre événement estival annuel.

En cette période d'été, certains d'entre vous ont la chance de partir en vacances – alors, avant de quitter votre domicile, je vous recommande de prendre les précautions de sécurité qui s'imposent – elles vous sont rappelées en page 23 de ce magazine. Et surtout prudence au volant en cette période de grandes fréquentations du réseau routier.

Pour ceux qui ont fait le choix de passer leurs congés à Treillières, c'est l'occasion de profiter des richesses naturelles et des activités locales. Découvrez ou redécouvrez les sites naturels qui nous entourent : la rivière sauvage de l'Erdre, la forêt du Gâvre, le canal de Nantes à Brest, la vallée du Gesvres... autant de variétés d'espaces où il est possible de randonner même en partant du centre bourg de la commune. Le dossier de ce magazine fait d'ailleurs la promotion de la beauté et de l'accessibilité de notre environnement de proximité.

Bien entendu, pour les plus jeunes, comme chaque année, les équipes jeunesse de la ville proposent un programme d'activités riches et adaptées à chaque tranche d'âge.

Pour autant, pendant la période estivale, la vie municipale ne s'arrête pas : accueil des administrés en mairie, préparation de la rentrée scolaire notamment, mais aussi engagement de projets importants comme la rénovation de la rue de la mairie ou le début des travaux d'assainissement de Garambeau...

Vous l'aurez compris, vos élus et le personnel municipal seront présents, chacun alternativement, pendant la période estivale pour assurer la continuité du service public. Quant à moi, je ne m'éloignerai que très peu de temps de Treillières afin de rester à votre contact et à votre écoute.

Je vous souhaite, à toutes et tous, un bon été.

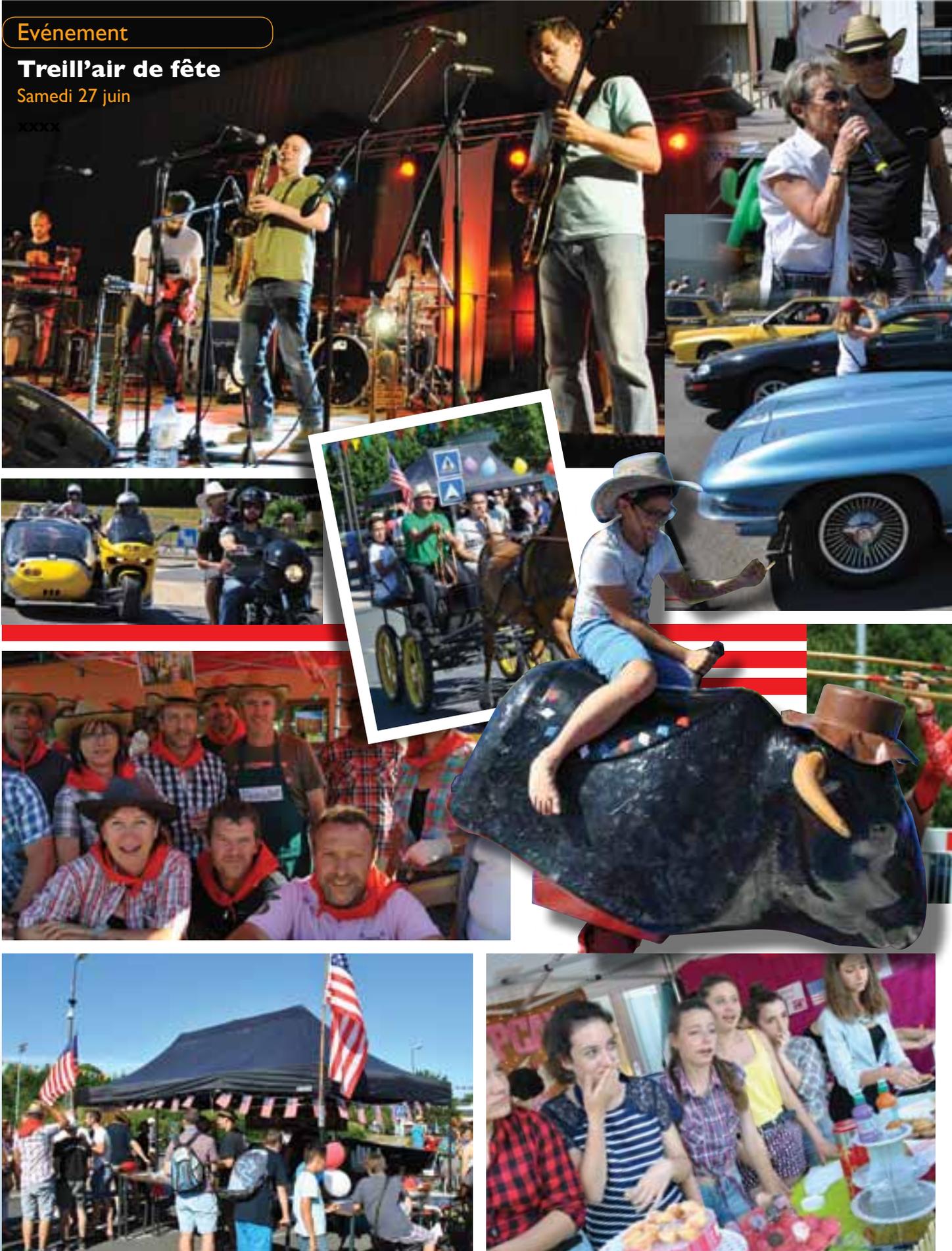
Alain Royer

Événement

Treill'air de fête

Samedi 27 juin

XXXXX





Sport : handball

Les -18 ans vainqueurs de la coupe

Samedi 30 mai

Après avoir éliminé Savenay, La Montagne, Chabossière Olympie, L'entente Trignac Donges, l'équipe -18 masculine du Handball club de Treillières a remporté, le 30 mai dernier, la finale de coupe départementale face à Saint-Étienne-de-Montluc, 29 à 26. « Notre équipe a commencé par une très bonne défense et des arrêts de qualité de Romeo Bouilly, ce qui nous a permis d'atteindre la mi-temps avec quatre buts d'avance », raconte Damien Cormier, responsable de la communication du club. « La deuxième mi-temps fut beaucoup plus équilibrée et nous avons pu conserver notre avantage jusqu'au coup de sifflet final. Une victoire méritée ». Guillaume Morisset, avec 8 buts, et Maxime Boisyon (7) ont été les meilleurs buteurs de la rencontre.



Le club de Treillières compte 12 équipes masculines et féminines inscrites aux niveaux départemental et régional pour un effectif de 180 licenciés environ. Renseignements et inscriptions : www.hbctreillieres.fr

Animation : rue de la Poste-de-Gesvres

Ces épouvantails ne font pas peur

jusqu'au 12 septembre

La première édition date d'une dizaine d'années. Sous l'impulsion de Monique Dulac et de Paul Fleuret, voici que cette exposition d'un nouveau genre réapparaît dans les jardins de la rue de la Poste-de-Gesvres. 59 pièces uniques, « toutes réalisées avec des matériaux de récupération, sans acheter quoi que ce soit, c'est le principe », précise Monique Dulac. Il n'y a rien à gagner, juste du plaisir pour les yeux des passants interloqués par ces figures en matériaux recyclés.



À voir jusqu'au 12 septembre, jour de la fête de la rue.

L'assainissement pour Garambeau



En 2014, les secteurs de la Gouërie et de la Ménardais (pour la rue du Marais) étaient concernés par les travaux d'assainissement. Le programme d'extension du réseau d'assainissement collectif déployé par la mairie prévoit le début des travaux sur le secteur de Garambeau, dès ce mois d'août. Ces travaux sur le réseau d'eaux usées sont l'occasion de modifier le réseau d'eaux pluviales afin d'améliorer l'écoulement des eaux sur ce secteur et de réduire les risques d'inondation.

L'opération se déroulera en trois tranches, de 2015 à 2017. La consultation pour les travaux est actuellement en cours. Les montants estimés par la maîtrise d'œuvre sont les suivants :

- **Tranche 1** : 565 830.60 € HT – de août à décembre 2015

- **Tranche 2** : 987 093.24 € HT – de janvier à juin 2016

- **Tranche 3** : 554 923.08 € HT – de janvier à juin 2017

L'attribution des marchés sera proposée au vote du conseil municipal le 9 juillet prochain.

→ Pour bien comprendre l'assainissement :

L'assainissement a pour objet l'évacuation des eaux usées. Ces eaux ne peuvent pas être rejetées en l'état dans la nature, car elles sont nocives pour l'environnement. Elles doivent donc au préalable être traitées pour prévenir les risques de pollution.

- Les eaux usées désignent à la fois les eaux vannes (eau provenant des toilettes) et les eaux grises (eau provenant du lavabo, de la cuisine, du lave-linge...).
- Il existe deux méthodes d'assainissement des eaux usées :
 - soit elles sont évacuées dans un réseau communal d'assainissement communément appelé le tout-à-l'égout,
 - soit elles sont récupérées par un équipement d'assainissement non collectif communément appelé assainissement autonome ou individuel.

Pour savoir quelle méthode adopter, les propriétaires peuvent consulter le zonage d'assainissement de la commune. C'est un document d'urbanisme qui délimite les zones d'assainissement collectif et non collectif. Ce document est consultable en mairie.



Frédéric Chapeau,
adjoint au maire
délégué aux travaux
et infrastructures.

« Les travaux d'assainissement de Garambeau sont une étape importante attendue par les 2 500 habitants de ce secteur. Il s'agit du prolongement du réseau créé et déjà réalisé dans le cadre du programme d'assainissement communal. Ce projet avait été décalé dans le temps en raison d'une maîtrise d'œuvre non aboutie. Toutefois, il est important de comprendre que c'est un investissement très lourd pour la commune, il convient d'être très précis sur la nature des opérations et les montants affectés. »

Ces travaux occasionneront-ils des nuisances pour les riverains ?

« Le moins possible. Dans le marché, nous avons demandé aux entreprises de ne jamais couper un axe de circulation de façon durable. Tous les soirs, la chaussée sera refermée pour permettre aux habitants de sortir ou de rentrer à leur domicile, sans difficulté. Rappelons qu'environ 180 branchements seront possibles grâce à ce projet d'extension. »

Quel sera le principal impact pour les habitants de ce programme de rénovation du réseau d'assainissement ?

« Après la validation de la réception des travaux, les particuliers concernés recevront un courrier les informant que le raccordement doit être effectué dans un délai de deux ans à partir de la mise en service du réseau communal d'assainissement. Si, toutefois, des propriétaires ont effectué des travaux d'assainissement individuel, il leur est possible de faire une demande de prorogation qui peut aller jusqu'à huit ans. Pour ce faire, il est nécessaire de se renseigner en mairie. »

Travaux de voirie

Actuellement, des travaux sont menés rue de la mairie et concernent la rénovation du réseau d'eau potable. Par ailleurs, compte tenu de l'état des

zones pavées et du trafic important sur cet axe, des travaux de rénovation de la chaussée s'effectueront entre le rond-point des forges (route de Rennes)

et le rond-point de la mairie, de la fin du mois de juillet à la fin août. Une deuxième phase, prévue entre fin août et fin septembre, prolongera

ces travaux jusqu'au rond-point de la boulangerie Saquet. Afin de se mettre en conformité avec le plan de mise en accessibilité de la voirie, les projets prévoient également de refaire les trottoirs.



L'attribution des marchés sera proposée au vote du conseil municipal le 9 juillet prochain (estimation de la maîtrise d'œuvre : 455 984.90 € HT).

En ce qui concerne la sélection de l'entreprise, la mairie a souhaité insister sur la nécessité de perturber le moins possible la circulation, et sur le respect des délais de manière à ne pas compromettre le passage des cars scolaires sur ces axes à la rentrée de septembre.

Les rues de l'Alambic, de Malandré, du Petit bois, de la Levée des dons sont concernées par le marché et seront programmées en 2016/2017.

À noter : les élus de Treillières ont rencontré de nombreux habitants de la rue des moulins, en attente de garanties en matière de sécurisation des espaces de circulation. Ils ont pris l'engagement de prévoir, d'ici la fin de l'année, un projet œuvrant à une meilleure sécurité des piétons sur cet axe.

Le chantier, une source de matières premières

Il est révolu le temps où les matériaux de démolition étaient acheminés directement vers un centre de déchets. Aujourd'hui, le tri des matériaux est devenu une condition du respect de l'environnement, leur recyclage est de plus en plus fréquent. Dans cet esprit, la mairie a pris la décision de réutiliser les matériaux de l'ancienne école publique pour d'autres projets de construction. « Ce reconditionnement des matériaux de construction permet d'éviter des taxes de décharge non négligeables », explique Frédéric Chapeau, adjoint

au maire. « Plutôt que d'être évacuée par ce moyen, une grande partie des anciens matériaux d'un ouvrage démolit peut ainsi être réintroduite dans le circuit des nouveaux matériaux de construction. Ce sera le cas pour l'extension de la Maison de Chesneau, qui profitera des éléments de la toiture de l'ancienne école publique. De même, les pierres et parements de granit seront réutilisés pour l'agrandissement de la maison de l'Amitié. Ajoutons à cela que toutes les ouvertures du bâtiment seront récupérées et conservées pour d'autres projets. »

À savoir

La démolition de l'ancienne école publique, initialement prévue durant l'été, a été reportée au mois d'octobre en raison de la présence d'hirondelles sur le bâtiment. Le coût de la démolition est estimé à 25 752 € TTC. Une concertation a préalablement été menée entre le 30 mars et le 11 avril dernier. Quatre remarques ont été portées au registre : deux avis ont été mentionnés en faveur du scénario prévoyant la démolition de l'existant, deux autres avis se sont positionnés en faveur de sa conservation. Deux remarques portaient sur la gestion du stationnement, important pour ce type d'équipement.

Sur le chemin de l'école



C'est l'été et c'est le moment pour les équipes techniques de (déjà) préparer la rentrée scolaire de septembre. Aménagements, espaces de circulation... L'ouverture d'une 6^e classe maternelle à l'école de La Chesnaie oblige notamment la ville à louer un nouveau modulaire.

L'ouverture d'une nouvelle classe confirme bien la tendance à l'augmentation de la population treilliéraise et, par ricochet, de ses effectifs scolaires. À l'école maternelle de La Chesnaie, l'ouverture d'une nouvelle classe bouscule quelque peu l'organisation. Afin de garder une cohésion dans le travail de l'équipe éducative, « l'actuel espace de motricité, dans l'enceinte même de l'école, sera transformé en nouvelle salle de classe, comprenant une partie repos », explique Clémence Esnou, directrice de l'établissement. Pour remplacer cet espace, la ville installera un nouveau bâtiment modulaire, accolé à ceux déjà existants.

Ces derniers accueillent le centre de loisirs maternel, l'accueil périscolaire de La Chesnaie, les activités du relais d'assistantes maternelles et celles de la Passerelle, ainsi que la bibliothèque de l'école. « Peu à peu, nous nous habituerons à accueillir, chaque jour, plus de 160 élèves », poursuit Clémence Esnou. « Cette classe supplémentaire, bien qu'étant une bonne nouvelle pour les habitants, va nous demander de revoir notre organisation : les dortoirs, la cantine, la gestion des classes, l'intégration d'un nouvel enseignant... ». Les travaux et les aménagements nécessaires sont programmés pendant cette période estivale.

La sécurité avant tout

Aux heures de début et de sorties des classes, il n'est pas toujours évident de faire cohabiter les familles accompagnant à pied leurs enfants, et les parents (ou autres) cherchant des places de stationnement. Pour garantir une meilleure sécurité, un cheminement piéton va être aménagé pour protéger l'accès aux modulaires, le long de l'école. Les places de station-

nement autorisées seront aussi mieux matérialisées. Il est par ailleurs prévu de réserver quelques places sur le parking de la mairie pour le dépose-minute du multi-accueil. Toutefois, cette organisation ne sera efficace qu'avec le civisme des uns et des autres : ne pas bloquer le sens de circulation en déposant ses enfants, pas de voitures ventouses sur l'arrêt minute etc.

ÉCOLE ALEXANDRE-VINCENT

Rencontres chorales : quelle réussite !



Trois classes pour une même chorale, soit trois chorales pour l'école. Avec l'aide de Gabriel Boiveau, conseiller pédagogique en musique, et l'accompagnement de Nicolas Pelletier qui sont intervenus deux fois chacun dans l'école, les enfants ont préparé un répertoire de cinq à six chansons depuis octobre 2014. Chaque chorale s'est produite lors d'une rencontre avec d'autres écoles dans le courant du mois de mai. Le projet rencontres chorales s'inscrit dans la volonté de l'équipe pédagogique de proposer à tous les élèves un parcours culturel diversifié sur leur scolarité.

Le jour du spectacle, le 29 mai dernier, les trois chorales se sont succédées avec à chaque fois un petit entracte qui permettait aux parents de se restaurer auprès du stand tenu par l'amicale laïque. Les enfants ont fait preuve de beaucoup d'application et de justesse dans leurs interprétations. Les parents étaient ravis de la prestation qu'ils pourront réécouter puisque le spectacle a été enregistré et le cd proposé aux familles.

L'ÉTÉ À TREILLIÈRES

Des projets et des promesses



C'est une programmation plutôt plaisante. Les structures enfance jeunesse de la mairie de Treillières ont concocté un projet estival plein de rebondissements pour les 3-20 ans. Sept séjours sont notamment prévus, sur juillet et août.

3/5 ans : un été animal

En juillet, les animatrices feront découvrir aux petits les animaux du monde, de la ferme, sauvages, aquatiques et autres petites bêtes. Fabrication de chevaux de course, de porte-clefs animaux et de mobile sur l'océan, création d'un hôtel à insectes... À ces activités manuelles s'ajouteront l'apprentissage de chansons et histoires autour de nos amis les bêtes, et un peu d'exercice : yoga, danse, gym réveil musculaire et expression corporelle...

En août, les animateurs se concentreront sur la savane, ses animaux mais aussi ses chansons et ses histoires traditionnelles. Cuisine, fresque, fabrication d'instruments, création d'une girafe géante, initiation aux bruitages... Autant d'activités pour que les petits découvrent cet univers lointain accompagné par Wakou, un nouvel ami. Mais chut... c'est une surprise.

Enfin, cet été sera aussi l'occasion pour tous de partir en sortie : Natural parc, plage, Océarium du Croisic, Planète sauvage...

6/9 ans : l'imaginaire de Disney

En juillet, les enfants seront plongés dès la première semaine dans les voyages de Disney, puis ils découvriront l'ère des nouvelles technologies de wall-e, avant de passer une semaine entière avec les pirates des caraïbes et de finir dans la savane de Simba.

En août, après avoir joué avec les nouveaux héros, les animateurs inviteront les jeunes enfants à un tour du monde Disney avant de poursuivre la semaine au cœur de l'univers de la jungle avec Mowgli, Tarzan et Pocahontas, et terminer en beauté dans les profondeurs magiques des océans Disney.

Sans oublier quelques sorties inoubliables : accrobranche, croisière dans l'estuaire, lazer game, les Naudières...

10/15 ans : la vie de château

Cet été au Tremplin, les jeunes passeront – c'est certain – quelques bons moments dans le parc du château du Haut-Gesvres. "Impose ton style" sera la devise de l'accueil de loisirs pré-ados, qui propose un programme d'activités assez riche, notamment des olympiades préados organisées à Treillières pour les plus âgés du Tremplin. La programmation réserve aussi une plaisante semaine cuisine autour des desserts de France, une grande course d'orientation intercommunale à Nantes, des jeux d'eau, du théâtre d'impro, du quidditch, sport fictif issu de la saga Harry Potter.

**Infos auprès du Service jeunesse
Tél. 02 28 07 90 12**

Sport action jeunesse

Dès le 6 juillet, un cocktail d'activités sera proposé aux jeunes de 13 à 20 ans, en journée comme en soirée. Quelques exemples pour se faire une idée : paddle en mer, motocross, ciné club, création de sac, Voyage à Nantes, Indian forest (parc de loisirs), bubble foot – sport hilarant et spectaculaire –, tyrolienne, kayak, clip, pétanque, photo, plage, karting, boxe...



On va à la piscine ?

Encore un peu de patience. Le second équipement aquatique d'Erdre et Gesvres ouvrira ses portes au printemps 2017. Il sera situé sur la route de Treillières/Grandchamp-des-Fontaines et son coût de réalisation a été revu à la baisse.

Précisions avec Yvon Lerat, président de la CCEG.



« C'est une certitude, l'équipement sera de qualité équivalente aux Bassins d'Ardéa de Nort-sur-Erdre », assure Yvon Lerat. Le futur complexe disposera d'une part d'un bassin sportif de 25 mètres sur cinq lignes d'eau et d'un certain nombre de prestations comme un jacuzzi, un hammam, un sauna et une plage de détente. Un troisième bassin, plus ludique, sera spécifique aux jeux aquatiques pour jeunes enfants, avec une patagoire pour les tout-petits et un espace adapté aux 4-11 ans avec toboggans, jeux de portiques pour escalade en partie immergés et jeux d'eau. « Cette solution a été retenue en lieu et place du pantagliss prévu initialement. Nous avons préféré jouer la complémentarité en permettant aux enfants d'avoir des activités ludiques qui n'existent pas aux Bassins d'Ardéa ». Le coût de l'ensemble du projet a été revu à la baisse grâce notamment à des choix de filtration moins élaborés mais tout aussi performants, et de chauffage gaz qui permettra, en outre « de pouvoir s'adapter à une filière de méthanisation, une technique de valorisation qui peut intéresser les agriculteurs du territoire, pour l'avenir. » Les dernières sources d'économie, dont le montant total avoisine les 2,5 millions d'euros, relèvent d'une simplification des éléments architecturaux extérieurs. Doté d'une capacité totale de 640 personnes, l'équipement répondra aux besoins d'apprentissage de la natation par les élèves primaires du territoire, de compétition pour les associations sportives « et bien entendu au plaisir de nager pour les habitants de la CCEG, qui attendent l'ouverture de ce service de proximité ».

Inscriptions pour les Bassins d'Ardéa de Nort-sur-Erdre

Cours de natation, aquagym, aquabike, les inscriptions aux nombreuses activités proposées par les Bassins d'Ardéa sont ouvertes à partir du 29 août. Pour faciliter vos démarches, de nouvelles modalités d'inscription sont mises en place et nécessitent au préalable des tests de niveau qu'il est possible d'effectuer tout au long de l'été en vous rapprochant des hôtesses des Bassins d'Ardéa. Le nombre de places est limité, la demande d'inscription se fera dans la limite des places disponibles.

- Apprentissage : mercredi 2 et samedi 5 septembre,
- Perfectionnement : jeudi 3 et vendredi 4 septembre,
- Spécialisation et 4 nages : samedi 30 et dimanche 31 août.

Pour les cours d'aquagym et d'aquabike, les inscriptions pourront se faire cette année via le site www.lesbassins.fr, les 29 et 30 août prochains, ou sur place, à compter du mardi 1^{er} septembre aux horaires d'ouverture de l'établissement, situé route d'Héric à Nort-sur-Erdre.

Infos au 02 28 24 24 60 ou ardea@lesbassins.fr

La ville, naturellement

Et si la campagne s'invitait en ville ? Ou inversement. Entourée de terres boisées et agricoles, Treillières grandit au cœur de la vallée du Gesvres, confirmant d'année en année son attractivité par une démographie en constante progression. Pour autant, Treillières ne néglige pas sa carte nature, valorisant ses richesses environnementales tout autant que son patrimoine vert. De la gestion raisonnée des espaces verts de la ville à la valorisation des circuits de randonnée, la commune entend donner un souffle nouveau à ses joyaux naturels. L'eau, l'arbre, la terre agricole, l'éducation à l'environnement, Treillières jongle avec son paysage, naturellement. Arrêts sur images.

On ne soupçonnerait pas l'existence de cette vallée sauvage aux portes de l'agglomération nantaise. La Rinçais, le Haut-Gesvres, Orlais font figure d'étapes de différents parcours, tapis dans un paysage varié où bosquets et prairies alternent naturellement. Bienvenue dans la vallée du Gesvres, bienvenue à Treillières. La commune compte aujourd'hui deux circuits, dont l'un classé au titre du plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnée (PDIPR) : le circuit des coteaux du Gesvres et celui de la vallée du Gesvres, qui emprunte l'ancienne voie de chemin de fer qui reliait Nantes à Rennes. « Sur l'un ou l'autre de ces parcours, il n'y a pas de monotonie », précise Joël Le Scouarnec, responsable du balisage pour l'association Randonnée nature. Ces chemins, lui et son épouse Huguette, ils les connaissent par cœur. Récemment, le randonneur a participé, avec les services de la ville, au repérage pour l'implantation de nouveaux totems de signalisation, de couleur jaune. La pose a été assurée par le chantier d'insertion Solidarité emploi. « Cette signalétique était nécessaire pour nos groupes de

marcheurs, je peux vous assurer que tous les jours ces chemins sont fréquentés. »

Panorama insolite

Le classement des circuits aux PDIPR favorise la découverte de sites naturels et de paysages ruraux, « ces plans ont aussi une fonction de protection des chemins », ajoute Françoise Piou, la présidente de Randonnée nature. L'association se félicite des



aménagements menés par la mairie sur les chemins près de la route de Rennes, et dans la descente vers le

Bon à savoir :

→ Les éditions Ouest France viennent de publier un guide intitulé 50 balades en Pays de la Loire, dans lequel figure le circuit de la vallée du Gesvres.

→ Le circuit est aussi visible sur le site www.cirkwi.com (saisir "Treillières" dans le moteur de recherche)

Gesvres. Un rêve habite pourtant Joël Le Scouarnec, « celui de rejoindre La Chapelle-sur-Erdre par un circuit qui longerait le Gesvres ». Ce jour-là, nous avons suivi le petit groupe sur les hauteurs du côté du moulin Launay, en compagnie de Daniel et Martine. « Vous verrez », nous avait-il promis, « d'ici, le panorama sur la commune et sa campagne est insolite ». Et naturellement précieux.

Révéler le paysage

L'eau et le paysage comme révélateurs de l'espace public. Un dispositif, inédit en France, vise à valoriser différents territoires, six au total, situés entre Nantes et Saint-Nazaire. La démarche est destinée à créer un impact tou-



ristique, et localement à mieux faire connaître les espaces naturels qui nous entourent. « Différentes équipes de concepteurs – des paysagistes, des urbanistes, des écologues* – établissent un diagnostic des sites et imaginent des projets d'aménagement paysagers », explique Camille Herbreteau, chargée de mission aménagement et urba-

nisme pour la CCEG, qui cofinance le projet. Autour de Nantes, ce sont les lieux situés entre le canal de la Martinière et Bouguenais et la vallée du Gesvres qui ont été retenus. C'est donc exactement l'espace situé entre le site de la Belle étoile et le bourg de la Ménardais, à Treillières, qui sera "révélé". « Pour Treillières, ce projet a une dimension particulière car il va se focaliser sur le parc du Haut-Gesvres, pour lequel des propositions seront formulées : nouvelle signalétique, création de belvédères, pistes cyclables... Tout peut être imaginé, y compris des solutions liées à la gestion des espaces aquatiques du site ». Ces pistes portant sur cette vallée du Gesvres sont pour l'instant à l'état de projet, et celui-ci sera au centre d'une réflexion entre les communes de Treillières et de Vigneux-de-Bretagne.

*L'équipe Michel Desvigne, l'équipe de l'agence TER, l'équipe Phytolab et l'équipe Coloco.

Une fenêtre sur le parc

C'est un travail sur le long terme. L'association Renaissance du Haut-Gesvres se penche sur le château du même nom, construit en 1837 et inutilisé depuis plus de trente ans. Le mois de juin a connu une avancée presque symbolique et concrète, racontée par François Allard, président de l'association : « grâce à la mobilisation de nos adhérents, le soutien de la municipalité et la générosité de l'entreprise Atlantique ouverture, nous avons entrepris la rénovation d'une fenêtre. C'est le début du commencement », s'amuse-t-il à dire. Cette première pierre d'une nouvelle vie annoncée, est aussi annonciatrice d'un projet de financement participatif lancé il y a peu. Il devrait permettre de rendre encore plus concrète la rénovation du site. À ce titre, une convention entre l'association et la ville de Treillières a été signée.

Infos au 06 98 20 75 42 et sur <http://renaissanceduhautgesvres.fr/>



Alain Royer,
maire de Treillières

« Nous en avons beaucoup parlé. La commune de Treillières évolue, gagne en population et doit s'adapter. Pour autant, nous ne devons pas perdre de vue son équilibre paysager. Elle reste une ville active mais également verte, concernée par son environnement. La variété des milieux, qu'il s'agisse des espaces agricoles, de sentiers de randonnées au cœur de notre campagne, ou de nos espaces publics et patrimoniaux, doit nous rendre attentifs à leur sauvegarde.

Les paysages qui nous entourent sont une réelle invitation à la découverte, ou à la flânerie. Que l'on fasse partie d'une association, que notre activité professionnelle soit en lien avec la nature ou en tant que simple citoyen respectueux du cadre de vie, tout le monde porte un regard bienveillant sur l'aménagement de la commune. En cette période estivale, j'invite les uns et les autres à prendre le temps de mieux connaître notre commune aux paysages variés, en sillonnant les recoins, parfois inédits, de Treillières. »





Curieux de nature

S'amuser, jouer les aventuriers pour retrouver une empreinte, connaître le nom des plantes, des fleurs, mener une enquête pour savoir à qui appartient ce terrier... Le club nature créé par l'association Grain de pollen est une véritable invitation à la curiosité naturelle. L'association treilliéraise propose à un petit groupe d'enfants



âgés de 7 à 11 ans, de la commune, mais aussi de Grandchamp-des-Fontaines et de Vigneux-de-Bretagne, de sortir des sentiers battus. « Grain de pollen œuvre à sensibiliser le grand public à la découverte de la nature et aux pratiques respectueuses de l'environnement », explique Christelle Dion, directrice de l'association. « Par l'intermédiaire d'animations, d'ateliers, de



formations, nous cherchons à créer du lien et à sensibiliser le public sur des sujets aussi vastes que la biodiversité, le jardin, la prévention des déchets... » Et pour être au plus près de la nature, Grain de pollen s'est installé au parc du Haut-Gesvres. Un jardin pédagogique sert de support au club nature.

Plus débrouillards

Ce mercredi-là, c'est Adrien Plassais, éducateur formateur, qui organise « un petit jeu de piste pour mieux découvrir le parc, espace propice à la découverte. À deux, les enfants vivent une petite aventure nature, doivent dénicher un objet dissimulé au pied d'un arbre ou au bord du ruisseau. Cet objet sera le fil conducteur d'une seconde activité, plus créative. ». Fabrication de jeux buissonniers, observation de batraciens, « le site du

parc du Haut-Gesvres se prête formidablement bien à ce type d'activités », poursuit Adrien Plassais. Au-delà de cette éducation à l'environnement, c'est toute une approche sensible qui se met en place : « au fil des ateliers, les enfants gagnent en autonomie, deviennent plus débrouillards, ils sont aussi curieux de nature, et cela participe à leur éveil "environnemental". » Elisa et Lys semblent apprécier « cette chasse au trésor. C'est vraiment l'aventure ! » Plus loin, Juliane et Nina ont découvert l'objet mystère : « c'est une épuisette. Maintenant, direc-

tion la petite marre pour faire de nouvelles découvertes... »

Contact. Association Grain de pollen
Tél. 09 80 92 46 77
www.graindepollen.org

Une curiosité à Treillières ?

Salamandre terrestre, musaraigne, couleuvre d'Esculape, pouillot siffleur... Il existe une grande variété d'espèces observées sur la commune de Treillières. Dans la vallée du Gesvres, dans les buissons, lieux ensoleillés et rocailleux, il est possible de croiser le lézard vert, reptile inoffensif qui peut atteindre 35 à 40 centimètres, faisant de lui le plus grand de nos lézards. Le mâle a une couleur uniformément verte, tandis que la femelle peut être lignée de blanc ou de noir. Ne lui faites pas de mal, c'est une espèce protégée.

Les pieds sur terre

Les ceintures maraîchères et les jardins partagés sont deux exemples qui attestent des liens étroits tissés entre l'agriculture et le milieu urbain. Des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), comme c'est le cas à Treillières, rappellent aussi combien l'équilibre peut être fragile, mais si capital au maintien d'un lien entre les habitants et la nature. Si, sur Treillières, les exploitations agricoles ont diminué de moitié en dix ans, quelques signaux positifs persistent : la surface des exploitations a gagné 40 ha depuis 2003, sept installations ont été enregistrées sur la commune en dix ans, les cultures de vente se sont développées et trois exploitations commercialisent la totalité de leur production en direct. C'est le cas de la ferme Chavagnes, au lieu-dit du même nom. « Plus que jamais, nous essayons de privilégier les circuits courts », assure Véronique Martin cogérante de la ferme qui assure l'élevage, l'abattage et la commercialisation de volailles de plein air. Poulets fermiers, pintades, canards et autres volatiles festifs sont ici élevés en plein air. « L'environnement, nous y sommes attachés, car notre agriculture est raisonnée, sans OGM. » Le principe d'élevage témoigne de cette



attention : « nos cabanes sont montées sur des châssis à roulettes, et sont déplacées au fur et à mesure sur des espaces où l'herbe s'est renouvelée. Le nettoyage en est facilité et pas besoin de désinfection chimique, le soleil fait son travail. » Véronique Martin et ses associés Jean-Baptiste Busson et Pascal Rincé, défendent une agriculture respectueuse de l'environnement : « en hiver, nous semons des couverts végétaux pour éviter le lessivage des sols, nous valorisons tous nos déchets via les filières de la CCEG et nous maintenons des bandes enherbées, le long des cours d'eau », explique Jean-Baptiste. « Ces zones-refuge sont de véritables corridors écologiques, qui participent aussi à la réduction de la pollution de l'eau. »

Contact : ferme de Chavagnes
Tél. 02 40 94 68 63



UNE IDÉE D'ÉTÉ ?

Fabriquer, en famille, un hôtel à insectes. À installer durant l'automne, cette structure artificielle permet de reconstituer l'habitat de plusieurs espèces d'insectes comme les coccinelles, les abeilles, les bourdons, qui aident à se préserver des maladies du jardin et à lutter contre les parasites. L'idéal est d'orienter son hôtel à insectes vers le sud et de le placer à proximité d'une haie afin que ces petites bêtes trouvent de quoi se nourrir.



Détails sur la fabrication sur le site planetejardin.com

Grosse chaleur : les bons réflexes

L'été s'est installé et avec lui, quelques grosses chaleurs attendues en juillet et en août. « C'est la canicule ! », peut-on entendre dans les rues de la ville. Avant de crier au loup trop tôt, il est important de rappeler quelques principes de base.

Certes, le réchauffement climatique multiplie par dix le risque d'étés extrêmement chauds en Europe, alors que le risque était seulement doublé il y a dix ans. Toutefois, la confusion est souvent faite entre un niveau d'alerte "chaleur" et un niveau d'alerte "canicule". Ce dernier est déclenché seulement après trois jours consécutifs à plus de 33°C et trois nuits à plus de 20°C. Cependant,

comme chaque année, le risque reste élevé et un plan national de prévention de la canicule est à nouveau activé pour cet été. À Treillières, le maire est tenu de recenser à titre préventif, et à leur demande, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à leur domicile. Conformément aux dispositions légales, le CCAS de Treillières a mis en place, depuis 2004, un registre nominatif destiné à favoriser les interventions auprès de ces personnes, en cas d'alerte.

Qui peut s'inscrire ?

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- les personnes adultes handicapées (bénéficiaires AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance travailleurs ou titulaires d'une pension d'invalidité).

Informations auprès du CCAS :
Isabelle Retière
Tél. 02 40 94 52 42

L'avis de...

Magali Lemasson,
conseillère municipale
déléguée au CCAS et aux
personnes âgées.

« Ce registre communal a une véritable utilité. En période de canicule, le CCAS contactera les personnes inscrites sur ce registre afin de s'assurer de leur bien-être, et leur venir en aide si besoin. En cas de nécessité, les informations recensées sur ce registre peuvent être communiquées au préfet, afin d'intervenir de manière efficace. Je conseille à toutes les personnes isolées ou vulnérables de se protéger au mieux pendant cette période estivale en complétant le formulaire du CCAS. C'est une démarche de prévention très simple à faire. »



Chaleur : 5 conseils pratiques

1 Éviter l'exposition directe au soleil.

2 Refroidir la température ambiante : persiennes, fenêtres fermées côté soleil et ouvertes à l'ombre.

3 Humidifier l'atmosphère : une assiette pleine d'eau par pièce donne une idée de la sécheresse et la compense bien. Mouillez le sol du balcon, si possible.

4 Refroidir son corps par une douche fraîche ou simplement avec des linges humides posés sur les membres, sur la nuque, sur la tête.

5 Et surtout boire, au moins 1,5 litre par jour et de préférence plus de 2 litres quand il fait chaud, à tous les repas et entre les repas.

Bon à savoir : chaque personne peut et doit également s'inquiéter de ses voisins âgés et/ou de ses parents. Un simple coup de fil, une visite même courte pour vérifier que "tout va bien" en rappelant quelques conseils pour éviter la déshydratation.

En cas d'urgence : le 15 pour les secours (SAMU) et le 18 pour les pompiers.

Canicule Info Services, tél. 0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Mutualiser, c'est partager

Réformer, simplifier, moderniser. Ces verbes répétés à l'envi n'échappent pas au vocabulaire des mairies ni des intercommunalités concernées – il va de soi – par le grand plan national d'économies et de simplification de la machine administrative. Treillières entend bien faire valoir quelques initiatives de bon sens, à commencer par la mutualisation de services. Explications.



Mutualiser, c'est faire preuve de bon sens. D'une part pour améliorer la cohérence des services publics, afin de rendre les choses plus fluides pour les citoyens, et d'autre part pour faciliter la maîtrise des dépenses en évitant les doublons : d'une commune à une autre par exemple. « De fait, la loi impose de faire un schéma de mutualisation dans l'année qui suit les élections municipales », rappelle le maire, Alain Royer. « Au-delà de ce cadre légal, il nous est apparu logique de créer quelques passerelles entre Treillières et d'autres communes, afin de partager des services, et de réaliser quelques économies ». Informatique, police municipale, droits des sols... Les pistes sont nombreuses.

Une police municipale partagée

Même s'il existe ici et là quelques projets de regroupements de services de police municipale, ce nouveau type de police intercommunale sera la première du genre, effective en Loire-Atlantique. Treillières et Grandchamp-des-Fontaines se sont rappro-

chées tout en poursuivant chacune un but différent : Treillières cherchait à étendre les horaires de sa police municipale, et Grandchamp-des-Fontaines souhaitait recruter un agent. « Cette convergence d'intérêts va aboutir à la signature d'une convention qui précisera les modalités de mise en commun des agents et de leurs équipements en termes d'organisation et de financement », précise Alain Royer. « L'avenir dira si ce fonctionnement mutualisé tient ses promesses et donne satisfaction, aussi bien aux habitants qu'aux administrations. » En pratique, les deux agents effectueront, des patrouilles pédestres et motorisées. Statutairement, chaque agent sera sous l'autorité du maire de la commune dans laquelle il interviendra. Pour Christian Thuret, l'un des deux policiers municipaux, « ces deux polices ne formeront qu'une seule entité, même si chacun d'entre nous sera amené à intervenir plus sur une commune que l'autre ». Son collègue Philippe Hardy compte sur des actions de proximité pour « mieux se faire connaître auprès de la population de Grandchamp-des-Fontaines, notamment de ses artisans et commerçants ».

À savoir

Les compétences du service de la police municipale portent principalement sur la surveillance générale, en liaison avec la brigade de gendarmerie, l'assistance en cas d'accidents de la circulation, en complément de la gendarmerie et des services de secours ; la surveillance des domiciles, la protection du domaine public, la bonne application des règles des différents codes (urbanisme, route, environnement...). À cela s'ajoutent des activités administratives, comme la rédaction des arrêtés municipaux, les fonctions de police funéraire et de police des marchés. Depuis le 1^{er} mars dernier, un agent municipal, assure l'accueil du public, du lundi au vendredi, (9h-12h15, 14h-17h15). « Ce contact est nécessaire car beaucoup d'administrés viennent nous voir pour des questions liées au vol, aux objets trouvés, aux conflits de voisinage... Parfois, il existe certaines confusions avec les rôles de la police nationale et ceux de la Gendarmerie. Cela nous permet de préciser les choses, de mieux les orienter. »

Informatique puissance trois

Travailler sur plusieurs communes est également le quotidien de Julien Poletti, spécialiste des réseaux, des serveurs « et de tous les bobos informatiques quotidiens ». Le souci réside dans le fait que cette compétence ne justifie pas toujours un emploi à plein temps au sein d'une seule commune. « D'où l'idée de partager mon temps de travail entre différents employeurs ». Ainsi, Julien partage sa semaine entre les communes de Treillières, Vigneux-de-Bretagne et la



communauté de communes Erdre et Gesvres. Il fallait y penser. « J'ai en charge la migration des systèmes d'exploitation ainsi que la maintenance des serveurs. J'assure aussi la préparation des postes informatiques et la hotline auprès des utilisateurs. » Pour ce technicien, la mutualisation lui permet de consolider un temps plein.



Du sol aux énergies

Les possibilités législatives en matière de mutualisation de services sont nombreuses. Ainsi, depuis le mois d'avril dernier, l'instruction des autorisations d'urbanisme s'effectue au sein de la communauté de communes Erdre et Gesvres. Si cette nouvelle organisation ne bouleverse pas les procédures habituelles pour les habitants qui continuent de se rendre en mairie pour leurs dossiers d'urbanisme, cette mutualisation répond au besoin d'économies d'échelle. Ce service d'application du droit des sols, à disposition des 12 communes du territoire, apporte

une expertise locale sur laquelle les maires peuvent s'appuyer, puisqu'ils restent seuls décisionnaires en matière d'urbanisme sur leur commune. L'émergence d'un service en économie partagée – une expertise pour mieux gérer l'énergie et réduire la consommation des communes – complète la palette de mutualisation à laquelle la ville de Treillières adhère. Elle pourrait bien s'élargir davantage puisqu'un projet de mise en commun de matériels d'espaces verts est à l'étude, avec Grandchamp-des-Fontaines et Sucé-sur-Erdre.

À savoir

Depuis les lois de décentralisation de 1982, les maires ayant les compétences pouvaient faire instruire leurs permis de construire par l'État. Trente ans après, le législateur a estimé que cette mise à disposition gracieuse des services de l'État devait cesser. La loi précise donc qu'à partir du 1^{er} juillet 2015, les communes appartenant à une communauté de communes de plus de 10 000 habitants – c'est le cas de Treillières – doivent instruire leurs actes d'urbanisme. Face à ce désengagement des services de l'État, les collectivités doivent s'organiser en amont et anticiper pour assurer la nécessaire continuité de l'instruction au regard des délais légaux, afin de préserver la responsabilité des maires en la matière, et permettre la réalisation des projets des administrés.

DON DE VIE



Chaque jour, en France, 10 000 dons de sang sont nécessaires pour soigner les malades. Pourtant seuls 4 % des Français effectuent régulièrement ce geste solidaire et indispensable. « *Ce n'est pourtant pas le moment de se démobiliser car en cette période estivale, les besoins en sang sont importants* », rappelle Guy Chatellier, trésorier de l'amicale des donneurs de sang. L'association organise chaque année trois collectes sur Treillières. Et pour les préparer dans les meilleures conditions possibles, l'amicale accueille dans ses rangs toutes les bonnes volontés : « *il n'y a jamais assez de donneurs, certes, mais nous avons toujours besoin de bénévoles,*

AMICALE DES DONNEURS DE SANG
Guy Chatellier, tél. 02 40 94 55 79.
Infos : EFS Nantes, tél. 02 40 12 33 62 et
www.dondusang.net

notamment pour préparer la salle, et la collation d'après don. » On ne le répétera jamais assez : le don du sang est un geste simple qui sauve des vies. Il ne faut que 30 à 45 minutes pour donner son sang, dont seulement 8 à 10 minutes de prélèvement. En moyenne, une centaine de personnes est venue donner son sang à Treillières à chacune des trois dernières collectes, parmi lesquelles environ 10 % tendaient le bras pour la première fois.

AU PAS, AU TROT, AU GALOP



Promouvoir l'équitation de loisir et défendre la cause équine, telle est l'ambition de l'association Treillières à cheval, créée par un groupe d'amis propriétaires et passionnés de chevaux. « *Notre souhait est de faire partager notre passion avec le plus grand nombre* », indique Babeth Ventroux, membre active de l'association. « *Pour cela, nous organisons régulièrement des sorties et des activités, sur la commune ou sur d'autres sites départementaux* ». Le 30 août est une date à retenir puisque Treillières accueillera, dès 14h sur la zone du Ragon, une course de chevaux de pays. Trot monté, trot attelé, ces courses s'effectuent

TREILLIÈRES À CHEVAL
Infos au 06 45 93 10 58 et sur le site
www.treillieresacheval.asso.st

avec des chevaux réformés, c'est-à-dire des purs sangs et des trotteurs ayant terminé leur carrière compétitive. Pour autant, pour pouvoir courir, ces chevaux doivent obligatoirement passer des épreuves appelées qualifications. « *Le 30 août prochain, ce sera une belle occasion pour le grand public de mieux connaître le monde équin et d'apprécier un spectacle vivant. L'entrée est gratuite.* »

LA BROCANTE, DEPUIS 20 ANS



Combien cette vieille affiche ? Ces cartes postales... ? Et ce lot d'assiettes... ? Depuis le début du printemps, brocantes et vide-greniers reflourissent. Deux mille en moyenne sont organisés chaque week-end en France. Treillières n'échappe pas à la règle et de plus en plus de passionnés fouinent à la recherche de la bonne affaire ou pour le plaisir des yeux. « *Elle n'est pas très connue, ne compte qu'une vingtaine de bénévoles mais oui, il existe bien une association à Treillières, depuis vingt ans, gérant l'organisation des brocantes sur la commune* », révèle Emmanuel Brault, son président. Son nom : Treillières brocante. « *C'est une façon comme une autre de nous rendre utiles à quelque chose, et notamment*

TREILLIÈRES BROCANTE
Contact : Emmanuel Brault,
Tél. 02 40 40 60 90

d'œuvrer pour d'autres structures auxquelles nous reversons les bénéfices des brocantes » : Téléthon, association Un copain comme un autre, l'ANR (neurofibromatose)... Et comme toute association, Treillières brocante a besoin du soutien de bénévoles « *pour tout ce qui concerne l'organisation des événements, les matériels, l'alimentation...* ». La prochaine brocante sur la commune est prévue le 13 septembre prochain, l'inscription sera possible le lundi 7 septembre, espace Simone-de-Beauvoir, de 17h à 20h.

La passion mord à l'hameçon

De longues heures passées au bord de l'eau, des ruisseaux, des rivières, étangs et lacs. Traquer la truite et l'ombre aux leurres et à la mouche, élaborer des stratégies et affiner ses techniques d'approche. Pour l'Amicale des pêcheurs de Vioreau, le bonheur est au bout de la ligne.



La pêche est un virus qui s'attrape jeune et dont on ne guérit pas. Le département compte près de 30 000 détenteurs de cartes de pêche, c'est dire l'engouement que suscitent la canne et l'hameçon. Chacun a sa spécialité et ses coins de prédilection, et en Loire-Atlantique, on a le choix, le patrimoine piscicole est riche et les eaux du domaine public nombreuses. Sur la commune, « l'Amicale des pêcheurs de Vioreau est une association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques », explique Bernard Hamon, président de l'amicale.

« Elle regroupe plus de 600 adhérents, et organise chaque année aux vacances de Pâques et de la Toussaint des ateliers de pêche nature au coup et aux carnassiers dans le plan d'eau au château du Haut-Gesvres, et ce pour les jeunes de 10 à 16 ans. »

L'Amicale assure également la gestion de deux plans d'eau à Vioreau, sur la commune de Joué-sur-Erdre : le lac, 180 hectares, et l'étang, 35 hectares. Deux événements majeurs sont déjà à retenir : un enduro carpe du 17 au 20 septembre prochain, ainsi qu'un open carnassiers ("nokill") en bateau les 14 et 15 no-

vembre sur le lac de Vioreau. Rappelons ici que la pêche reste une activité réglementée, chaque pratiquant doit être en possession d'une carte de pêche pour exercer ce loisir. À Treillières, le magasin Gamm vert est le dépositaire local de cette carte, qui permet l'adhésion automatique à l'association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques. L'organisation a notamment pour mission la surveillance de la pêche, la gestion piscicole et le repeuplement ainsi que la protection des espèces et des milieux aquatiques.

L'AMICALE DES PÊCHEURS

Bernard Hamon, tél. 06 08 41 61 39, bmahamon@gmail.com et www.aappma-de-vioreau

C'est le palet des sports

Loisir, sport, passe-temps ? Difficile de départager les adversaires. Une chose est sûre, le palet a son histoire. On retrouve des traces de jeux de palets dès le XIV^e siècle : les palets sont, à cette époque, des pierres plates, des galets ou des ardoises. Au Palet club treillierain, ils sont multi matières. Explications avec le spécialiste local et président du club, Gaël Lecoq. « Nous jouons tous les types de palets, en laiton ou en fonte sur plaque plomb, sur terre, surtout l'été, et sur planche de bois. C'est une spécialité bretonne. » Si

le jeu sur planche bois a leur préférence, pour bien en comprendre le principe, voici quelques règles de base : les parties se déroulent par équipe ou en individuel. Le bas de la planche bois se trouve à 5 mètres du lanceur. Un petit, aussi appelé maître, est positionné sur la planche. « Chaque joueur possède quatre palets qu'il doit lancer deux par deux, c'est l'équipe la plus éloignée du petit qui joue jusqu'à n'avoir plus aucun palet. En fin de mène, chaque palet d'une même équipe



placé au plus près du maître marque 1 point. » Le but est de marquer 12 points. Le club, qui a deux années d'existence, accueille tout nouvel adhérent les mardis soir à partir de 20h dans la salle du Haut-Gesvres, à côté du château.

PALET CLUB DE TREILLIERES

Un concours de palet sur planche bois se déroulera sur le terrain stabilisé rue des sports, le 20 septembre prochain. Contact : 07 82 78 01 00

Treillières Autrement

LE GROUPE DE LA MAJORITÉ

Et oui... Comme le dit Monsieur le Maire dans l'avant-propos de ce journal, pendant la période estivale, les élus de la Majorité sont au travail. Ils ajustent, complètent, finalisent avec les services les projets de la commune qui vous seront présentés à la rentrée. Comme vous le savez, ils sont nombreux les projets... Ils s'avèrent cependant tous nécessaires pour répondre à vos besoins qui évoluent à chaque étape de la vie.

À commencer pour les tout-petits – ils intégreront le 1^{er} septembre un multi-accueil flambant neuf et pourront suivre, de leur tapis d'éveil, la construction du futur pôle enfance. Quant à leurs aînés de 3 ans et plus, ils pourront partager, avec leurs parents, les directeurs d'écoles, les associations des parents d'élèves, les premières esquisses des futurs équipements scolaires et les espaces sportifs qui leur seront réservés à partir de 2016.

Les associations et leurs adhérents ne seront pas en reste avec la réaffectation des salles associatives au plus près de leurs usages – la découverte de la maquette de la future halle de raquettes – la relocalisation du terrain de rugby et bien entendu l'organisation du forum des associations.

Les amateurs de culture pourront quant à eux découvrir les plans de la future médiathèque installée au cœur du futur quartier du secteur des stades. Là aussi, en septembre, le détail de cette opération d'aménagement sera dévoilé avec son habitat, sa résidence services seniors, ses cellules commerciales, sa supérette, sa rue principale, ses liaisons douces, ses espaces verts... Les habitants de la Ménardais seront quant à eux invités à partager les perspectives d'évolution de leur village.

Les défenseurs de l'environnement et du patrimoine pourront, sans nul doute, apprécier à la rentrée, les orientations pressenties et partager la mise en valeur de la vallée du Gesvres et du parc treilliérain.

La rentrée sera aussi marquée par la préparation de l'ouverture du collectif social Le Mail'âge avec 40 logements à l'arrière de la mairie, dont 20 sont réservés aux personnes âgées avec une salle communale attenante. Quant aux travaux de réhabilitation de deux logements "temporaires" et d'extension de la Maison de l'Amitié, ils vous seront aussi présentés en septembre prochain.

En attendant de partager avec vous tous ces projets, nous vous souhaitons de très bonnes vacances.

www.treillieresautrement.com

Nous contacter : treillieresautrement@orange.fr

Vivre à Treillières

LE GROUPE DE L'OPPOSITION

La conférence sur le climat est à la une de tous les médias jusqu'à la fin de l'année. C'est la mobilisation générale. L'enjeu est très clair : renoncer à une partie des énergies fossiles encore dans nos sous-sols afin d'éviter de futures catastrophes. Pas facile... Les collectivités peuvent participer à ce défi par leurs investissements. Un exemple concret : les piscines intercommunales de Nort sur Erdre et Treillières qui s'inscrivent dans le plan départemental piscine couvrant toute la Loire Atlantique.

En 2011, nous avons choisi le bois comme énergie des piscines et avons créé une filière pour produire les copeaux de bois issus de l'entretien des haies. C'était innovant, ambitieux et déclencheur d'un cercle vertueux : entretien des paysages, production locale et valorisation des déchets, consommation locale dans nos équipements publics. Cette ambition a été tenue pour la piscine de Nort sur Erdre mais abandonnée par la nouvelle majorité pour la future piscine de Treillières avec le choix d'une chaufferie au gaz naturel. Le 5 mai dernier, nous avons demandé au vice-président de la communauté de communes et aux 2 élus treilliérains qui participent à ce comité –le maire et un adjoint- les comptes rendus des 3 réunions qui ont abouti à cette décision. A l'heure où nous remettons cet article, toujours aucun retour...

Alors pourquoi un tel abandon ? On nous dit qu'il y a eu quelques problèmes de qualité sur les premières fournées de bois consommées à Nort. Des agriculteurs resteraient à motiver car le prix d'achat de leur production de bois n'est pas encore assez attractif. Bref, tout ce processus est en cours d'amélioration. Ceci dit, ce sont là des difficultés bien normales pour une entreprise qui a 3 ans d'existence à peine. Mais c'est oublier que les émissions de gaz à effet de serre sont 18 fois moins importantes pour le bois déchiqueté par rapport au gaz naturel.

Etre élu, c'est aussi faire des paris, c'est croire qu'à notre petit échelon on peut aussi agir. Equiper nos 2 équipements aquatiques de chaufferie au bois était un beau projet. Dommage pour la piscine de Treillières. Voilà une belle occasion ratée de préparer un avenir un peu plus serein à nos enfants. Car qui va payer ? Eux, bien évidemment.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Les conseillers municipaux du groupe « Vivre à Treillières » : Emmanuel Renoux, Soumaya Bahiraei, Alain Blanchard, Martine Morel, Jean-Pierre Tual, Joëlle Chesnais

Le conseiller communautaire du groupe « Vivre à Treillières » : Emmanuel Renoux

www.vivreatreillieres.com, vat@vivreatreillieres.com

twitter : @Info_VAT

Prochain conseil municipal, le jeudi 9 juillet 2015 à 19h30

Séance du 1^{er} juin 2015**URBANISME****Avis sur la modification n°5 du Plan local de l'urbanisme :**

les membres du conseil municipal ont émis un avis favorable, à la majorité de 23 voix pour et 6 voix contre, à la modification n°5 du Plan local d'urbanisme concernant l'aménagement du secteur des stades face à la mairie. Cet avis a été transmis au Conseil communautaire d'Erdre et Gesvres pour approbation du projet tel qu'il a été présenté lors de l'enquête publique. Le dossier d'enquête publique est en libre consultation au service urbanisme de la mairie.

FINANCES**Amortissements – Immobilisations :**

les 29 membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité la durée d'amortissement des subventions d'équipement versées. Elle est établie en fonction de la durée de vie du bien financé, à savoir, cinq ans pour les biens mobiliers, le matériel et les études ; 15 ans pour les biens immobiliers et les installations, et 30 ans pour les projets d'infrastructure d'intérêt national.

Régularisation d'amortissements :

les 29 membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité la régularisation des écritures d'amortissement des subventions d'équipement versées entre 2006 et 2013, pour un montant total de 230 766.00 €.

SUBVENTIONS**Attribution d'une subvention à l'association des personnels (TAAF) :**

les 29 membres du conseil municipal ont décidé d'attribuer à l'unanimité une subvention municipale, pour l'année 2015, de 5 050 € à la TAAF ; association qui a pour vocation de proposer des prestations diverses aux agents de la collectivité.

Demande de subvention au Conseil départemental, au titre du fonds de développement (FDSC) solidaire pour les communes, pour la halle de raquettes :

les membres du conseil municipal ont approuvé, à la majorité de 23 voix pour et 6 abstentions, la réalisation d'une halle de sports de raquettes, rue Simone-de-Beauvoir, sur le site des terrains extérieurs existants, pour un montant estimé à 1 000 000 € HT, et ont demandé, au titre du FDSC, une subvention au Conseil départemental d'un montant de 200 000 €, dans le cadre de son soutien au développement sportif des territoires.

DÉCHETS**Convention « point d'apport volontaire » avec la CCEG :**

dans le cadre de l'aménagement de logements par la SAMO à l'arrière de la mairie, les 29 membres du conseil municipal ont approuvé, à l'unanimité, la convention relative à la réalisation de points d'apports volontaires,



qui fixe les conditions techniques et financières de la collecte des ordures ménagères et des emballages. Il s'agira de conteneurs enterrés, achetés par la Communauté de communes Erdre-et-Gesvres. La commune, quant à elle, lui remboursera les coûts de fourniture et de livraison, et prendra en charge la réalisation du génie civil.

DÉNOMINATION DE VOIE**Dénomination de voie « chemin des haies » :**

suite à la mise à jour de l'ensemble des plans, les 29 membres du conseil municipal ont validé à l'unanimité, pour régularisation, la dénomination de la voie « chemin des haies ».

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 9 juillet à 19h30, dans la salle du conseil de la mairie.



L'ensemble des délibérations adoptées en conseil municipal est consultable sur le panneau d'affichage situé sur le CCAS et dans le hall de la mairie.

Mains et merveilles

Eclusiers, sténos, poinçonneurs se sont raréfiés ou ont complètement disparu ces dernières années, balayés par une énième révolution industrielle, digitale et numérique. Pour autant, la culture du geste artisanal, authentique et libre résiste comme par miracle, et par amour d'un patrimoine fragile. Léo Thoury, 21 ans, en est un exemple vivant. Il est horloger.



Dans le petit atelier aménagé dans la maison familiale, avenue de la gare, nous sommes bien loin des clichés des grandes enseignes helvétiques. C'est là, entouré de dizaines de reliques et d'ouvrages portant sur les mécanismes et les pendules d'antan, que notre artisan d'art a lancé son activité, il y a quelques mois. Léo Thoury a choisi un métier d'orfèvre, celui d'horloger. Une histoire qui a traversé le temps. « J'habitais Avranches, j'avais douze ans, et je passais mon temps à démonter et réparer une ancienne pendule récupérée chez un brocanteur. J'ai mordu, j'en ai acheté une, puis deux, puis trois... ». Depuis les aiguilles et les cadrans ne le quittent plus. Ce passionné a obtenu un certificat d'aptitude professionnelle en horlogerie, un brevet des métiers d'arts et une spécialisation "horloger montres à complications". Notre jeune entrepreneur est donc bien équipé pour détailler, méticuleusement, quelques pièces d'exception et autres souvenirs de famille.

Des trésors entre les doigts

La vocation chevillée au corps, le jeune Léo est aujourd'hui capable de calculer le train d'engrenage d'une vieille trotteuse, de réparer un mécanisme à sonnerie, ou de disser-

ter sur l'équation du temps, complication à la fois rare et poétique entre le temps solaire – celui de la nature – et le temps de nos sociétés. « Passent entre mes mains de nombreuses pièces, parfois rares, ou de véritables pièces de musée, comme cette montre à sonnerie répétition quarts, de 1840. Une merveille. » Léo Thoury sait le trésor qu'il cajole entre ses doigts, « l'horlogerie est un patrimoine historique fragile qui est en train de disparaître. » Oui, avant même de penser à gagner sa croûte, Léo Thoury compte bien défendre ce patrimoine, menacé de disparition. Ils sont à peine une dizaine dans le département à croire aux vertus de ce métier noble, précis. « J'estime avoir de la chance, car l'horlogerie est un domaine passionnant, à moi de le maintenir en vie. » Uniquement sur rendez-vous, le jeune horloger propose de réviser votre montre à mécanismes, une comtoise, une pendule, un réveil... Pour que le temps de l'horlogerie locale ne s'arrête jamais.

Contact : Léo Thoury, 10 avenue de la gare à Treillières, tél. 06 72 52 18 51, horlogeriethoury@gmail.com. Uniquement sur rdv.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Vous vous absentez de votre domicile cet été ? La gendarmerie et la police nationales dispensent des conseils utiles pour limiter au maximum les risques de cambriolage.

- **Avisez de votre absence vos voisins**
- **Ne laissez pas le courrier s'accumuler dans la boîte aux lettres (les services postaux peuvent conserver ou bien renvoyer votre courrier vers votre lieu de vacances).**
- **Confiez à un proche le soin de passer dans votre logement pour ouvrir les volets, allumer une lampe...**
- **Renvoyez votre ligne téléphonique fixe vers un autre numéro auquel une personne pourra répondre**
- **N'inscrivez pas d'adresse sur le trousseau de clefs et ne le laissez pas dans la boîte aux lettres.**

Et surtout, profitez du dispositif "tranquillité vacances" en signalant votre absence à la brigade de gendarmerie ou la police nationale la plus proche de votre domicile. Ces services pourront ainsi surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

À noter : il existe une application gratuite pour smartphone dénommée "stop cambriolages" pour sensibiliser les particuliers et les commerçants et les aider à se prémunir contre les cambriolages : dispositif de participation citoyenne, opération "tranquillité vacances", alerte SMS "Vigilance", etc.

TIMBRE FISCAL EN LIGNE

Besoin d'un timbre fiscal pour compléter le dossier de demande de passeport ? Les usagers sont invités à ne plus se déplacer et à faire leur démarche en ligne, sur le site timbres.imports.gouv.fr



ÉLUS D'ASTREINTE LE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS

Pour répondre aux besoins urgents de la population treilliéraine. Pour être mis en relation, contactez la gendarmerie de La Chapelle-sur-Erdre. Tél. 02 40 72 07 01

CCAS de Treillières
Tél. 02 40 94 52 42

SERVICES DE GARDE

Médecins : le 15
Pharmacies de garde, appelez le 32 37

CABINETS INFIRMIERS

- Sylvie Brière et Julie-Anne Gauthier, 2 rue Nicolas-Boileau
Tél. 02 40 77 81 96
- Marie-Anne Viaud, Karine Gicquel, Brigitte Boussard, Pascale Nogue
13 rue du Bois Guitton
Tél. 02 40 94 53 77

DÉCHÈTERIE DE GRANDCHAMP-DES-FONTAINES

Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h
Mardi et jeudi : 14h à 18h
Samedi : 9h à 18h
Tél. 02 51 12 10 42

Accès sur présentation d'une carte nominative que vous pouvez obtenir à la mairie de Treillières muni d'un justificatif de domicile. **À noter :** **Formation gratuite de guide composteur le 15 septembre à Grandchamp-des-Fontaines (sur inscription au 0810 05 10 20)**

Permanences

Le CLIC tous les lundis de 9h à 12h au CCAS
Pas de permanence entre le 15 juillet et le 15 août.
Tél. 02 28 02 25 45 (bureau face à l'accueil)

Le conciliateur de justice

Les lundis 27 juillet et 31 août puis, à compter du mois de septembre : tous les lundis de 14h30 à 17h, à la mairie de La Chapelle-sur-Erdre

L'architecte du CAUE, les

vendredis 24 juillet et 25 août
De 14h à 16h sur rdv au 02 40 16 72 36

LE MARCHÉ chaque jeudi de 8h30 à 13h, place de la Liberté à Treillières

POLICE MUNICIPALE

Tél. 02 40 26 83 89

GENDARMERIE

de La Chapelle-sur-Erdre
Tél. 02 40 72 07 01

TAXIS - 7J/7 ET 24 H/24

Taxis de l'Erdre
Tél. 06 60 87 00 66
Baudouin taxi
Tél. 06 14 70 62 33

ATTENTION À LA CHENILLE

Le frelon et le capricorne asiatiques, et à présent dans le collimateur : les chenilles processionnaires du pin. Responsables de réactions allergiques parfois graves, en raison de leurs poils urticants, ces larves occasionnent également des dégâts aux arbres, comme une défoliation et un affaiblissement des branches. Cette année, la FDGDON44* propose aux communes de Loire-Atlantique une campagne de lutte collective contre les chenilles, de septembre à décembre. Cette fédération interviendra chez les particuliers, préalablement inscrits auprès de la mairie, afin de procéder à un traitement exclusivement biologique (bacille de Thuringes), sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement. Cette lutte collective limitera la prolifération des chenilles.



Les personnes souhaitant bénéficier de cette intervention doivent se faire connaître auprès de la mairie avant le 4 septembre. Une fiche précisant le coût du traitement sera remise lors de l'inscription.

Infos au 02 40 36 83 03 ou sur www.fgdgon44.fr

*Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles.

AOÛT

Mercredi 5 - 16h30 à 19h30
Don du sang de l'Amicale des donneurs de sang. Espace Simone-de-Beauvoir

Samedi 8 - 21h00
Nuit des Etoiles
Conférence : météorites et comètes - salle Le Haut-Gesvres.
 Observation des étoiles dans le parc du Haut-Gesvres, à 22h30 - GRATUIT

Dimanche 30 - à partir de 14h
Courses hippiques de Treillières à cheval
 À Ragon, route de La Chapelle-sur-Erdre



Samedi 5 - 9h à 14h
Forum des associations
 Salle Olympie

Samedi 5 - 9h à 14h
Marché fermier
 Entrée salle Olympie

Lundi 7 - 17h à 20h
Inscriptions pour le vide-greniers de Treillières Brocante
 Hall Héraclès

Vendredi 11 - 20h
Assemblée générale d'automne de l'Amicale des chasseurs de Treillières
 Espace Simone-de-Beauvoir

Dimanche 13 - 8h à 18h
Vide-greniers de Treillières Brocante
 rue Simone-de-Beauvoir

Mercredi 16 - 15h30
Mercredi des histoires
 À la bibliothèque

Vendredi 18 - 19h
Apéro-lectures « Monts et merveilles »
 À la bibliothèque

Dimanche 20

JOURNÉES DU PATRIMOINE :
exposition sur l'histoire du château et parcours commenté du parc du Haut-Gesvres. Par le Collectif mairie, Treillières au fil du temps, Groupe



randonnée nature, Renaissance du Haut-Gesvres
 Départs du parcours à 11h et à 15h, parc du Haut-Gesvres (Organisation de la journée non définitive)

Jeudi 24 - 20h
Réunion publique sur l'avenir du village de La Ménardais
 Espace Simone-de-Beauvoir

Vendredi 25 - 20h
Assemblée générale de l'AMAP
 Espace S.-de-Beauvoir

Samedi 26 - 10h30
Bébés lecteurs
 À la bibliothèque

Samedi 26 - 9h à 19h
Opération caddies
 Super U de Treillières

Dimanche 27 - Toute la journée
Concours de pétanque (championnat des clubs 1^{ère} division) de Treillières pétanque club. Au boulodrome.

OCTOBRE

Vendredi 2 - 14h
Concours de belote organisé par l'Amicale des retraités de Treillières.
 Espace Simone-de-Beauvoir

Du samedi 3 au samedi 31
Exposition photos « Le postier breton, un bijou de cheval » par Marcel Cozic (Festival Celtomania)
 À la bibliothèque, entrée libre aux horaires d'ouverture au public



Vendredi 9 - 19h
Soirée Bienvenue aux nouveaux habitants
 Espace Simone-de-Beauvoir

Samedi 10 - 20h30
Soirée Raconteurs d'histoires, avec Marcel Cozic et d'autres voix de Treillières, en partenariat avec Treillières au Fil du Temps. À la bibliothèque

SEPTEMBRE

Mercredi 2 - 10h
Bébés lecteurs - À la bibliothèque



Vendredi 4
Fin des inscriptions en mairie pour la lutte collective contre la prolifération des chenilles (lire page 23)

Collecte des déchets ménagers	Collecte des sacs jaunes
Jeudi 9 juillet	
Vendredi 17 juillet	Vendredi 17 juillet
Jeudi 23 juillet	
Jeudi 30 juillet	Jeudi 30 juillet
Jeudi 6 août	
Jeudi 13 août	Jeudi 13 août
Jeudi 20 août	
Jeudi 27 août	Jeudi 27 août
Jeudi 3 septembre	
Jeudi 10 septembre	Jeudi 10 septembre
Jeudi 17 septembre	
Jeudi 24 septembre	Jeudi 24 septembre

Retirez vos sacs jaunes à l'accueil de la mairie.
 Plus d'infos : www.trivolution.fr

Ma Bibliothèque municipale

Ouverte sans interruption tout l'été

Horaires d'ouverture du 29 juin au 30 août :
 Mardi : 16h à 19h
 Mercredi : 10h à 12h - 14h à 18h
 Jeudi : 10h à 12h
 Vendredi : 14h à 17h

12 place de la Liberté - 44119 Treillières
 Tél. 02 40 94 61 76
www.livreetlecture-cccg.net